DOCUMENTS OBLIGATOIRES

Ces documents sont à joindre <u>sous enveloppe</u> au présent dossier

- A renouveler chaque année obligatoirement

☐ Photocopie du carnet de santé (partie vaccination) — Vaccin contre le tétanos à jour obligatoire (ce vaccin ne présente aucune contre-indication).
☐ Attestation CAF + quotient familial (à rendre le premier jour de la rentrée scolaire au service jeunesse).
☐ Justificatif de domicile de moins de 3 mois (à rendre le premier jour de la rentrée scolaire au service jeunesse).
☐ Attestation employeur de chaque parent (à rendre le premier jour de la rentrée scolaire au service jeunesse).
- <u>A renouveler en cas de changement</u>
□ Photocopie de la carte d'identité de chaque parent.
☐ Attestation de domiciliation d'une assistante maternelle agréée de la commune (à rendre le premier jour de la rentrée scolaire au service jeunesse).

TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES

Le service Jeunesse de Fretin est amené pour la gestion de ses activités à récolter et traiter des données à caractère personnel, notamment avec pour finalité :

- Recueillir l'autorisation parentale et de leur contact en cas d'urgence afin d'inscrire leur enfant aux activités périscolaires, centres aérés ALSH, temps de garderie, cantine, mercredi récréatif et activités séjours.
- Recueillir les informations obligatoires à la constitution d'une Fiche Sanitaire de Liaison. Ces informations ne font pas l'objet d'un traitement informatique et son accessible de manière restreinte aux seuls responsables habilités.

Dans le cadre du Règlement général sur la protection des données (RGPD) applicable depuis le 25 mai 2018, les informations recueillies dans ce formulaire sont collectées par le Service Jeunesse de la mairie de Fretin, dans le strict cadre de sa mission d'intérêt public (art6. RGPD) afin de répondre aux finalités ci-dessus. Vous avez des droits sur ces données personnelles : accès, rectification, limitation, opposition ou effacement. Pour les connaître et les exercer, vous pouvez consulter la page dédiée à « l'utilisation des données personnelles » sur le site web www.ville-fretin.fr ou en contactant le Délégué à la Protection des Données de la commune de Fretin par mail dpd-mutualises@lillemetropole.fr ou par voie postale Métropole Européenne de Lille – « RGPD mutualisé » 2 boulevard des Cités Unies CS 70043 59040 LILLE CEDEX

Vos données sont conservées pendant le temps de l'année scolaire, puis pour transmission aux services de la CAF, soit pour une durée maximale de 6 ans.



DOSSIER UNIQUE

Année scolaire 2023/2024

Service jeunesse

Espace Culture & Loisirs Rue Alfred Cousin 59273 Fretin 03 20 64 43 41

<u>Web</u>: www.ville-fretin.fr <u>Facebook</u>: @VilleFretin

 $\underline{\text{E-mail}}: service.jeunesse@ville-fretin.fr / accueil.jeunes@ville-fretin.fr / accueil.jeunes.fr / accueil.jeunes.fr / accueil.jeunes.fr / accueil.jeunes.fr / a$

Photo obligatoire	

	DENTIFICATION D	E L'EN	NFANT
Nom: Date de naissance: Classe / Nom de l'enseignant (au Frère(s) et Sœur(s) scolarisés à F 1) 3)			Fille □
IDEN Représentant 1 : Personne à f	TIFICATION DES R	EPRES	
Nom: Prénom: Adresse: Code postal: Ville: Portable: E-mail personnel et bien lisible	Ad Coo Vil Por	nom : resse : de postal le : table :	onnel et bien lisible :
amiable, fourning	r une attestation des deux <u>p</u> (jours, horaire, s	e <u>arties ar</u> eemaines e ée, il v o	ous faudra joindre le service jeunesse
AUTRES PE	ERSONNES AUTOR	RISEES	S A REPRENDRE —
Indiquer par ordre de priorité le	s personnes à contacter en ca	s d'indis _l	ponibilité des représentants.
Nom	Prénom		Téléphone

ATTENTION, seules les personnes indiquées sur cette liste seront autorisées à prendre l'enfant. La présentation de la pièce d'identité leur sera demandée.



FICHE SANITAIRE DE LIAISON

NON □

1. Renseignements médicaux concernant l'enfant.

L'enfant suit-il un traitement médical ? OUI □

Si oui joindre une or marquées au nom de l'é					_				eur emballage d	''origine
Votre enfant a-t-il dé	jà eu les mai	ladies sui	ivantes ?							
Rubéole		OUI 🗆	NON □	Varicelle		OUI 🗆 NO	ON 🗆	Angine	OUI 🗆	NON □
Rhumatisme articul	aire aigu	OUI 🗆	NON 🗆	Scarlatine		OUI 🗆 NO	ON 🗆	Otite	OUI 🗆	NON □
Coqueluche		OUI 🗆	NON □	Rougeole		OUI 🗆 NO	ON 🗆	Oreillons	OUI 🗆	NON □
Votre enfant a-t-il de	es allergies*	?								
	T		Rem	arques	1				Remar	ques
Alimentaires	OUI 🗆 NO	ON 🗆				qûres insectes	OUI 🗆	NON □		
Médicamenteuses	OUI □ NO	ON 🗆			As	sthme	OUI 🗆	NON □		
Autres:					·					
un P.A.I. (Proje doit être établi à Précisez la cause de l	votre den	nande a	avec l'écol	e ainsi qu	e le 1	médecin s	colaire	ou la PMI	<u>I.</u>	
Indiquez les difficult dates et les précauti	tés de santé	(maladie	e, accident, o	crises convu	lsives	s, hospitalisa	tion, ope	ération, rééd	ucation) en pr	récisant les
2. Restaurat	ion.									
Concernant la prise Précisez les remarque	es éventuelle	s conceri	nant la prise	de repas :						
3. Recomma										
Votre enfant porte-t-i	l des lunette	s, des pro	othèses audit	ives, des pro	thèse	s dentaires, e	tc			
Je soussigné(e) exact les renseign mesure (traitemen	nements port nt médical, h	és sur ce ospitalisa	tte fiche et a ation, interve	utorise le res	spons gical)	able et l'org rendue néce	anisateur ssaire par	à prendre, l r l'état de l'e	le cas échéant, nfant.	
	ligatoire du 1 la mention « l	-	-		-	re obligatoire ée de la menti		eprésentant lég approuvé »	gal	

INSCRIPTIONS

Afin de réduire le gaspillage au maximum, nous vous proposons plusieurs formules d'inscription. Veuillez cocher la formule qui vous convient.

1.INSCRIPTION ANNUELLE

nez les	jours d'inscr	ription				
	Lundi [☐ Mardi	□ Mero	credi 🗖 🏻 Je	udi 🗆 🛝 🔻	/endredi □
		A(CCUEIL P	ERISCOLAI	RE	
7h00) à 8h30 et d	le 16h30 à 19				
F		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
	Matin					
	Soir					
e 9h0	00 à 12h00 e	t de 13h30 à		DI RECREAT	<u>TF</u> ——	
		M	atin □	Après-m	nidi 🗆	
	Toute modifi	cation concerr	ant le mercred	di récréatif devra	se faire 48h à	l'avance.

<u>INSCRIPTION MENSUELLE</u>

Vous souhaitez continuer d'inscrire votre enfant occasionnellement, en utilisant la feuille mensuelle en version papier: Oui 🗆 Non □

> Tout dossier incomplet impliquera automatiquement une non possibilité d'inscription de l'enfant aux différentes structures.

TTENTION Pour le périscolaire, mercredi récréatif et ALSH, toute facture non acquittée engendra une suspension d'inscription.

RAPPEL

Pour toutes informations ou modifications diverses, merci de contacter les référents :

- Fatiha BELLIFA au 06.83.89.89.20 ou par mail à <u>service.jeunesse@ville-fretin.fr</u> (périscolaire matin/soir et mercredi récréatif).
- Alex MASSÉ: 06.79.99.67.10 ou par mail à accueil.jeunes@ville-fretin.fr (interclasse restauration scolaire).